



Section		Page
Les brigadières et brigadiers dans l'autobus		1 sur 1
Transport – sécurité		Date
		Révision 16 août 2010
Politique	Le Consortium de services aux élèves de Sudbury peut nommer des brigadières et brigadiers pour assurer la sécurité des élèves en autobus.	
Procédure opérationnelle	<p>La direction d'école, de concert avec la conductrice ou le conducteur d'autobus, recommande des élèves qui peuvent participer au programme de brigadières et brigadiers dans l'autobus.</p> <p>Ces élèves doivent remplir un formulaire de demande pour devenir brigadière ou brigadier, qui doit être signé par un parent, une tutrice ou un tuteur et la direction d'école. Ces formulaires seront conservés à l'école.</p> <p>Le Consortium de services aux élèves de Sudbury forme les élèves pour leur permettre de remplir les tâches qui incombent aux brigadières et brigadiers afin d'aider à assurer la sécurité des élèves dans l'autobus.</p> <p>Le Consortium offre des cours de formation annuellement en octobre à l'ensemble des brigadières et brigadiers. Voici les tâches primaires des brigadières et brigadiers :</p> <ul style="list-style-type: none">a) aider les jeunes enfants à monter dans l'autobus et à en descendre;b) aider les enfants et la conductrice ou le conducteur en cas d'urgence et lors de situations d'évacuation;c) promouvoir les qualités de leadership et d'esprit civique.	